

FICHE DE POSTE : Preneur de notes

Le service Handiversité recrute des étudiants pour assurer la prise de notes en faveur d'étudiants en situation de handicap inscrits dans la même promotion.

Les notes doivent être transmises aux étudiants concernés et déposées sur une plateforme **dans les 3 jours** qui suivent le cours.

Il est nécessaire que le preneur de notes soit dans la même série ou le même groupe que l'étudiant accompagné. De ce fait, un changement de groupe de l'étudiant en situation de handicap ou du preneur de notes peut être envisagé, sous réserve de l'accord du service de la scolarité.

Profil recherché

- Être **assidu** à tous les cours
- Savoir prendre en notes un cours de façon **complète** (pas de mot clé ou idées importantes, il faut garder à l'esprit que certains étudiants en situation de handicap ne se rendent pas à tous les cours)
- Savoir mettre en forme un cours et corriger les éventuelles fautes d'orthographe
- Si prise de notes manuelle, avoir une écriture aisément compréhensible
- Être en capacité de transmettre à l'étudiant tous les renseignements donnés par l'enseignant
- Savoir rendre compte au service Handiversité lorsqu'une problématique se présente
- Être inscrit en formation initiale
- Ne pas avoir d'autres contrats étudiants au sein de l'université

Rémunération

Cette activité est rémunérée à hauteur de 1 heure au taux du SMIC pour 4 heures de cours suivis, plus 10% de congés payés. Le travail effectué consiste en la relecture, la correction des fautes, la mise en page et la transmission.

La durée et le volume horaire varient selon les besoins des étudiants.

Pour candidater

Des annonces sont diffusées via vos adresses mail institutionnelles, vous pouvez répondre à ces mails en fournissant :

- Lettre de motivation (en indiquant les options choisies s'il y a lieu)
- CV
- Photocopie du certificat de scolarité de l'année universitaire en cours
- Un exemple de votre prise de notes